



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

INP-HB

DIRECTION GENERALE

**COMITE
D'AUDIT INTERNE**

**RAPPORT DU DEUXIEME SEMESTRE 2024
CEA-VALOPRO**

INP-HB

DIRECTION GENERALE

**COMITE
D'AUDIT INTERNE**

**RAPPORT DU TROISIEME TRIMESTRE 2024
CEA-VALOPRO**



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

COMITE D'AUDIT INTERNE

RAPPORT

A l'attention de Monsieur le Directeur Général
INP-HB Yamoussoukro

Objet : Rapport de l'examen du rapport d'audit de l'Auditeur Interne
près le CEA-VALOPRO du troisième trimestre 2024.

Le mardi 10 décembre 2024, dans la salle de conférences de l'INP-SUD, s'est tenue de 09 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes, la réunion ordinaire du Comité d'Audit Interne à l'effet de se prononcer sur le rapport d'audit de l'auditeur interne pour le compte du Centre d'Excellence Africain pour la Valorisation des Déchets en Produits à Haute Valeur Ajoutée (CEA-VALOPRO) de l'INP-HB.

La liste de présence peut être consultée en annexe.

C'est le lieu de noter que le Comité d'Audit Interne a été entièrement renouvelé et les membres actuels procèdent de la décision n°502/2024/INP-HB/DG/DRH du 20 août 2024, portant nomination des membres dudit comité (annexe 1).

L'ordre du jour a porté essentiellement sur l'examen et l'adoption du rapport d'audit interne du 3^{ème} trimestre 2024 pour le compte du CEA-VALOPRO.

Après les civilités d'usage et la lecture du rapport de l'auditeur interne, les membres présents ont été appelés à donner leurs appréciations. A cet effet, des observations et recommandations ont pu être faites.

1- Observations sur le rapport de l'auditeur interne

Les membres du Comité d'Audit Interne ont fait des observations tant sur le fond que sur la forme du rapport de l'auditeur interne.

EDSAPT
Ecole Doctorale Sciences Agronomiques
et Procédés de Transformation

EDSTI
Ecole Doctorale Sciences
et Techniques de l'Ingénieur

EFSPC
Ecole de Formation Spécialisée et
de Perfectionnement des Cadres

EPGE
Ecole Préparatoire
aux Grandes Ecoles

ESA
Ecole Supérieure
d'Agronomie

ESAS
Ecole Supérieure de
l'Aéronautique et du Spatial

ESCAE
Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises

ESCOPE
Ecole Supérieure de Chimie,
de Petrole et de l'Energie

ESI
Ecole Supérieure
d'Industrie

ESMG
Ecole Supérieure des
Mines et de Géologie

ESTP
Ecole Supérieure
des Travaux Publics

1093 Yamoussoukro (RCI)
V 79 Abidjan (RCI)

@inp-hbpageofficielle6975

Comité d'Audit Interne INP-HB 10/12/2024
www.inphb.ci

polytec@inphb.ci

@inphb.polytech

@inphbpolytech

Page 1 sur 5
LinkedIn.com

inphb2021

(225) 27 30 64 66 66
(225) 05 01 80 00 24
(225) 05 01 80 00 19

1.1- Observations sur le fond du rapport

Relativement au fond du rapport de l'auditeur interne, les membres du Comité d'Audit interne, après un examen minutieux, ont abouti à la conclusion que les différentes rubriques qui ont fait l'objet d'audit l'ont été avec satisfaction.

En clair, les membres du Comité d'Audit Interne estiment que dans le fond, le rapport de l'auditeur est satisfaisant.

Toutefois, le regard sur la forme semble faire apparaître quelques éléments de discussions.

1.2- Observations sur la forme du rapport de l'auditeur

Si sur le fond du rapport de l'auditeur interne, le Comité d'Audit n'a pas trouvé à redire, il n'en va pas de même en ce qui concerne la forme.

En effet, sur la forme du rapport et en certains points, des imprécisions et le manque de preuves ont attiré l'attention des membres du Comité d'Audit Interne.

Parlant des imprécisions, l'on relève à la page 3 (annexe 2), du rapport en question que les intitulés "diligences mises en œuvre" ne sont pas explicites et comme telles, ne permettent pas la compréhension aisée du titre et partant de l'objet traité.

Il en va de même pour la dernière rubrique du tableau, ligne 5 de la même page 3 qui ne fait pas ressortir avec exactitude la destination du montant mentionné entre la sélection d'un consultant et la construction du laboratoire central du CEA-VALOPRO.

En ce qui concerne l'absence de preuves, les membres du Comité ont relevé que les documents dont l'existence a été vérifiée par l'auditeur ne figurent pas en annexe du rapport, pour constituer la preuve qu'ils existent effectivement.

Au regard de ce qui précède, les membres du Comité d'Audit Interne ont formulé des recommandations.

2- Recommandations

Les recommandations formulées par les membres du Comité d'Audit Interne reposent exclusivement sur la forme du rapport de l'auditeur interne. Ainsi, les membres demandent-ils à l'auditeur interne d'être désormais clair et précis dans ses rédactions à l'effet de permettre à ses lecteurs de bien comprendre sa production.

En outre, il est recommandé à l'auditeur interne d'avoir souvent recours à des annexes comme éléments de preuves pour soutenir ses argumentations.

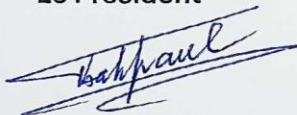
Enfin, les membres du Comité d'Audit Interne proposent que les prochains rapports de l'auditeur interne soient des documents reliés comportant une page de garde, un sommaire et des annexes bien en place pour la bonne compréhension et l'appréciation du travail.

CONCLUSION

En conclusion, le Comité d'Audit Interne, après avoir examiné le rapport de l'auditeur interne, tant dans le fond que dans la forme, et n'ayant pas trouvé d'anomalies majeures susceptibles de mettre en cause sa recevabilité, l'a adopté.

Fait à Yamoussoukro, le 17 décembre 2024

Le Président



TIA BAH PAUL

Administrateur Civil,
Commandeur de l'Ordre du
Mérite de l'Education Nationale.

La Vice-Présidente



Joëlle VIEYRA

Enseignante-Chercheure



LISTE D'EMARGEMENT

Pilote (s) : Président du Comité d'Audit Interne Entité (s) Comité d'Audit Interne

Ordre du jour : Réunion ordinaire du Comité d'Audit Interne

Date : 10 décembre 2024

Heure de début : 09h30

Heure de fin : 11h30

Lieu : Salle de conférences de l'INP-Sud

N°	FONCTION	STRUCTURE	NOM & PRENOMS	CONTACT	EMAIL	SIGNATURE
1	Président	Administrateur civil	TIA B. Paul	07 07 92 24 51	bah.tia@inphb.ci	
2	Vice-Présidente	Enseignante-chercheuse ESA	VIEYRA Joelle	07 09 41 35 58	joelle.vieyra@inphb.ci	
3	Membre	Enseignant-chercheur CPGE Cellule Suivi et Evaluation des Projets Bailleurs	FOSSOU Kouakou Romain	07 08 27 47 42	romain.fossou@inphb.ci	
4	Membre	Attaché des Finances, Fondé de Pouvoir à l'Agence Comptable	KONATE Soumaila	01 02 15 15 16	soumaila.konate@inphb.ci	
5	Membre	Cellule Contrôle de Gestion	KONE Kolotcholoma		kolotcholoma.kone@inphb.ci	

INP-HB

DIRECTION GENERALE

**COMITE
D'AUDIT INTERNE**

**RAPPORT DU QUATRIEME TRIMESTRE 2024
CEA-VALOPRO**



Institut National Polytechnique

FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

COMITE D'AUDIT INTERNE

RAPPORT

A l'attention de Monsieur le Directeur Général
INP-HB Yamoussoukro

Objet : Rapport de l'examen du rapport d'audit de l'Auditeur Interne
près le CEA-VALOPRO quatrième trimestre 2024.

Le mardi 28 janvier 2025, dans la salle de conférences de l'INP-SUD, s'est tenue de 11 heures 45 minutes à 13 heures 00 minute, la réunion ordinaire du comité d'Audit Interne à l'effet de se prononcer sur le rapport d'audit du quatrième trimestre 2024 de l'auditeur interne pour le compte du Centre d'Excellence Africain pour la Valorisation des Déchets en Produits à Haute Valeur Ajoutée (CEA-VALOPRO) de l'INP-HB.

La liste de présence peut être consultée en annexe.

L'ordre du jour a porté essentiellement sur l'examen et l'adoption du rapport d'audit interne du 4^{ème} trimestre 2024 pour le compte du CEA-VALOPRO présenté par l'auditeur interne.

Après les civilités d'usage, les membres présents ont procédé à la lecture du rapport de l'auditeur interne à l'effet d'y porter leurs appréciations. Cet exercice a donné lieu à des observations et recommandations.

1- Observations sur le rapport de l'auditeur interne

Les membres du Comité d'Audit Interne ont fait des observations tant sur le fond que sur la forme du rapport de l'auditeur interne.

1.1. Observations sur le fond du rapport

Examinant au fond le rapport de l'auditeur interne, les membres du Comité d'Audit interne, ont tiré la conclusion selon laquelle, les différentes rubriques qui ont fait l'objet d'audit l'ont été avec satisfaction.

En d'autres termes, les membres du Comité d'Audit Interne ont estimé que dans le fond, le rapport de l'auditeur est satisfaisant.

Toutefois, un examen de la forme semble faire apparaître quelques éléments d'interrogation comme dans le rapport du troisième trimestre.

1.2. Observations sur la forme du rapport de l'auditeur

Le Comité d'Audit Interne relève les mêmes préoccupations que dans le rapport du troisième trimestre.

En effet, sur la forme de ce rapport du quatrième trimestre et en certains points, le manque de preuves est l'élément qui a retenu l'attention des membres du Comité d'Audit Interne, notamment les pages 3 et 5 du rapport de l'auditeur.

Cette absence de preuves, selon les membres du comité se matérialise par la non-production en annexe du rapport des documents dont l'existence a été vérifiée par l'auditeur et qui pourraient constituer la preuve effective.

Au regard de ce qui précède, les membres du Comité d'Audit ont formulé des recommandations.

1. Recommandations

Les recommandations formulées ici par les membres du Comité d'Audit Interne reposent exclusivement sur la fourniture d'éléments de preuves au rapport de l'auditeur interne, notamment des annexes pour soutenir ses argumentations.

Enfin, comme dans le rapport précédent, les membres du Comité d'Audit Interne proposent que les prochains rapports de l'auditeur interne soient des documents reliés comportant une page de garde, un sommaire et des

2- Recommandations

Les recommandations formulées par les membres du Comité d'Audit Interne reposent exclusivement sur la forme du rapport de l'auditeur interne. Ainsi, les membres demandent-ils à l'auditeur interne d'être désormais clair et précis dans ses rédactions à l'effet de permettre à ses lecteurs de bien comprendre sa production.

En outre, il est recommandé à l'auditeur interne d'avoir souvent recours à des annexes comme éléments de preuves pour soutenir ses argumentations.

Enfin, les membres du Comité d'Audit Interne proposent que les prochains rapports de l'auditeur interne soient des documents reliés comportant des pages de garde, des sommaires et des annexes bien en place pour la bonne compréhension et appréciation de son travail

CONCLUSION

En conclusion, le Comité d'Audit Interne, après avoir examiné le rapport de l'auditeur interne, tant dans le fond que dans la forme, et n'ayant pas trouvé d'anomalies majeures susceptibles de mettre en cause sa recevabilité, l'a adopté.

Fait à Yamoussoukro, le 05 février 2025

Le Président



TIA BAH PAUL

Administrateur Civil,
Commandeur de l'Ordre du
Mérite de l'Education Nationale.

La Vice-Présidente



Joelle VIEYRA

Enseignante-Chercheure





LISTE D'EMARGEMENT

Pilote (s) : Président du Comité d'Audit Interne Entité (s) Comité d'Audit Interne

Ordre du jour : Réunion ordinaire du Comité d'Audit Interne

Date : 28 janvier 2025

Heure de début : 09h30

Heure de fin : 11h30

Lieu : Salle de conférences de l'INP-Sud

N°	FONCTION	STRUCTURE	NOM & PRENOMS	CONTACT	EMAIL	SIGNATURE
1	Président	Administrateur civil	TIA B. Paul	07 07 92 24 51	bah.tia@inphb.ci	
2	Vice-Présidente	Enseignante-chercheuse ESA	VIEYRA Joelle	07 09 41 35 58	joelle.vieyra@inphb.ci	
3	Membre	Enseignant-chercheur CPGE Cellule Suivi et Evaluation des Projets Bailleurs	FOSSOU Kouakou Romain	07 08 27 47 42	romain.fossou@inphb.ci	
4	Membre	Attaché des Finances, Fondé de Pouvoir à l'Agence Comptable	KONATE Soumaila	01 02 15 15 16	soumaila.konate@inphb.ci	
5	Membre	Cellule Contrôle de Gestion	KONE Kolotcholoma		kolotcholoma.kone@inphb.ci	

